



PB-PP|B-71460
BELGIE(N) - BELGIQUE

Le journal des Ecoles de Devoirs

N°d'agrément P401225

Trimestriel n°80 - Août - Sept. - Oct. 2026



Focus formations et animations



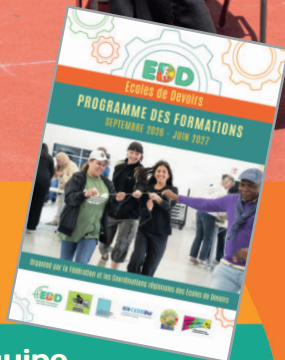
Des aides financières pour former votre équipe



Du côté des Coordos : soutien aux coordinateurs



**FFEDD : propositions
d'animations pour les enfants
en EDD**



Bureau de dépôt : 4430 ANS MONFORT
N°d'agrément P401225
Editeur responsable : Stéphanie Demoulin
FFEDD asbl - Place St Christophe, 8 4000 Liège

n°80

Août - Sept. - Oct. 2026

FOCUS FORMATIONS ET ANIMATIONS

Au sommaire :

- 4 - Des aides financières pour former votre équipe : le Fonds 4S et le Fonds MAE
- 7 - Du côté des Coordinations : soutien aux coordinateurs
- 10 - Offre d'animations de la FFEDD pour vos enfants en EDD
- 11 - Les règles d'or de la formation... en BD

En complément du PROGRAMME DES FORMATIONS 2026-2027



LE COMITÉ DE RÉDACTION

Marie-Hélène André (FFEDD)
Marie Campigotto (FFEDD)
Sarah Crickboom (FFEDD)
Préscilla Debecq (CEDDH)
Amélie Deflorenne (CEDDBW)
Stéphanie Demoulin (FFEDD)
Christian Dengis (AEDL)
Nathaniel Dessart (FFEDD)
Marion Estimbre (CEDDBxl)
Valérie Fromont (FFEDD)
Véronique Marissal (CEDDBxl)
Camille Massaux (CEDDNamLux)
Sophie Nolf (CEDDBW)
Fabienne Pauwels (FFEDD)
Sandrine Piron (FFEDD)
Julie Pirotte (AEDL)
Auréli Quintart (FFEDD)
Delphine Vanderlinden (CEDDH)
Julie Wasterzak (CEDDBW)
Guillaume Zoomers (CEDDNamLux)

ILLUSTRATIONS

magnific.com, Nathaniel Dessart, photos prises par les rédacteurs

MISE EN PAGE

Nathaniel Dessart - FFEDD
Cette revue a été réalisée avec des logiciels libres.

RESPONSABLE

Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs asbl

Place Saint Christophe 8
4000 Liège
Tel : 04/222.99.38
Email : info@ffedd.be
www.ecolesdedevoirs.be
N° de compte : BE45 5230 8017 1989
(BIC: TRIOBEBB)
N° d'entreprise : 431007028
RPM Liège

Pour toute reproduction d'articles, d'extraits d'articles ou d'illustrations, merci de demander une autorisation préalable auprès de la FFEDD.
Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-
Bruxelles et de la Wallonie



LA RENTRÉE !

Un nouveau commencement qui se veut démarrer du bon pied, avec meilleur entrain, et plus de fraîcheur si possible.

Pour certains d'entre vous, chers lecteurs, c'est peut-être bel et bien un commencement tout neuf, si vous rejoignez le secteur. Bienvenue à vous ! Vous verrez que dans ce "petit" numéro de *"La Filoche"* et le programme des formations, certaines infos vous intéresseront particulièrement ...

Mais voyons !

On a beau travailler dans le secteur depuis des années, et on en découvre encore ! Re-découvrez d'ailleurs, au fil de ces pages, quelques-uns des services que les Coordinations régionales et la FFEDD organisent pour mieux vous épauler, et notamment les formations que l'on vous propose.

Chaque année, le programme se réinvente !

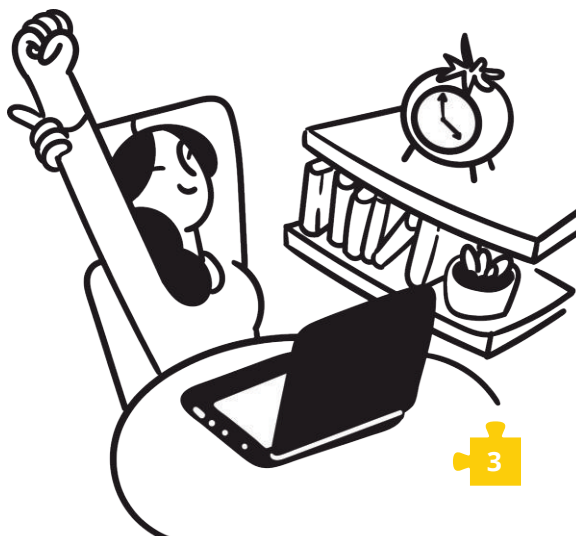
Certes, certaines formations sont devenues des classiques. Mais sans cesse nous les renouvelons pour mieux nous amuser, nous et vous, ensemble. D'autres formations sortent à peine de l'emballage et l'on se réjouit que vous veniez les tester pour la première fois !

Parce que la formation doit être accessible au plus grand nombre...

N'hésitez pas à demander le soutien financier du Fonds 4S (si vous êtes dans les commissions paritaires 329.02 et 329.03) ou du Fonds MAE (commission paritaire 332). Nous restons à votre disposition pour vous aider dans ces démarches.

Et pour clôturer cette Filoche, vous trouverez toutes nos **offres d'animations pour enfants**, animations qui pourront être mises en place au sein de votre EDD. Parce que la formation, la découverte... ce n'est pas que pour les adultes.

| MacaM (FFEDD),
pour le comité de rédaction.



Vous aimeriez pouvoir **FORMER VOS ANIMATEURS** mais vous n'en avez pas les moyens !

Le Fonds 4S et le Fonds MAE peuvent vous aider !

| par Fabienne Pauwels, FFEDD.



Pourquoi faire appel au Fonds 4S et au Fonds MAE ?

Ces Fonds peuvent vous apporter des soutiens divers et variés.

En effet, ils peuvent :

- Vous octroyer un financement pour vos projets de formation ou de supervision d'équipe.
- Vous permettre d'accéder à des catalogues de formations sans frais d'inscription.
- Vous permettre de bénéficier de conseils dans votre réflexion globale sur la formation.
- Vous aider à professionnaliser votre association et lui permettre d'être à la pointe des nouvelles techniques et législations, de s'ancrer dans le présent et de se projeter dans le futur...
- Vous aider à permettre à vos équipes d'acquérir des compétences communes.

1. Le Fonds 4S

Toutes les associations du secteur socio-culturel et sportif issus de la Commission paritaire 329.02 ou 329.03 peuvent bénéficier d'un soutien du Fonds pour la formation de leurs travailleurs salariés, volontaires ou de leurs administrateurs.

Quelles sont les conditions pour que le Fonds intervienne ?

Votre EDD doit appartenir à la Commission paritaire 329.02 ou 329.03. Si vous fonctionnez uniquement grâce aux volontaires, vous ne pourrez pas bénéficier des aides du Fonds.

Les aides du Fonds 4S sont destinées prioritairement au personnel salarié. Toutefois, le financement est accessible aux administrateurs et/ou volontaires, mais il est plafonné.

Concrètement, qu'est-ce que le Fonds 4S a à vous offrir ?

Le Fonds 4S peut vous soutenir financièrement de la manière suivante :

- En remboursant vos formations via l'action « clé sur porte » ;
- En vous octroyant des financements pour mettre en place des projets de formation ou de supervision d'équipe via l'action « sur mesure »
- En mettant à votre disposition des catalogues de formation sans frais d'inscription.

Mais attention, cette intervention financière limitée ne pourra pas dépasser votre BMA (Budget Maximum Autorisé) qui est le plafond de subventionnement pour chaque ASBL.

Ce BMA dépend du nombre d'équivalents

temps-plein (ETP) de votre association et est le budget maximum sur 3 ans. Le BMA actuel couvre la période 2026-2028.

Le budget maximum autorisé sur 3 ans (2026-2028) est le suivant :

- Moins de 10 ETP : 8.100€
- Entre 10 et moins de 20 ETP : 10.700 €
- Entre 20 et moins de 50 ETP : 13.300 €
- 50 ETP et plus : 15.900 €

En 2026, le BMA a redémarré à 0 pour tous et couvre le triennat 2026 – 2028. Sur une même année civile, votre ASBL ne peut utiliser que les 2/3 maximum de son BMA. Par exemple, la FFEDD a 5 ETP et pourra donc dépenser 5.400 € sur une même année civile, pour autant qu'elle ne dépasse pas 8.100 € sur 3 ans.

Il n'est pas possible de transférer son BMA à une autre ASBL.

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements sur les différents types de subventionnements, les conditions et les formulaires à introduire, rendez-vous sur le site :



www.fonds-4s.org/soutien-formation

Sachez que nous pouvons vous aider à compléter les documents, n'hésitez pas à nous contacter à info@ffedd.be

2. Le Fonds MAE

Toutes les associations du secteur des milieux d'accueil d'enfants, Commission paritaire 332 peuvent bénéficier d'un soutien du Fonds pour la formation de leurs travailleurs salariés.

Quelles sont les conditions pour que le Fonds intervienne ?

Votre EDD doit appartenir à la Commission paritaire 332. Si vous fonctionnez uniquement grâce aux volontaires, vous ne pourrez pas bénéficier des aides du Fonds.

Les aides du Fonds MAE sont destinées au personnel salarié.

Concrètement, qu'est-ce que le Fonds MAE a à vous offrir ?

Le Fonds MAE a pour objectif de financer une action formative mise en place pour répondre aux besoins de l'institution avec l'appui d'un opérateur de formation externe. Différents types d'actions possibles :

- Accompagnement institutionnel
- Formation catalogue
- Formation sur mesure
- Intersession
- Journée pédagogique
- Supervision clinique et individuelle (actuellement projets pilotes)

Mais attention, cette intervention financière est limitée et ne pourra pas dépasser un certain montant.

Toute bourse hors formation catalogue :

- Un budget maximal est calculé en fonction du nombre de salariés participant à la formation (ex : 4 personnes : 1000 €, 14 pers : 2500€)
- Un plafond d'intervention (max 7h30/jour). Remboursement de 125€/heure pour les thématiques prioritaires et de 100€/heure pour les thématiques non prioritaires

Bourses formation catalogue

- Formations continues : max 90€ par jour (plafond entre 300 et 500€ au total par personne en fonction de sa situation)
- Soutien aussi pour les formations qualifiantes

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements sur les différents types de subventionnements, les conditions et les formulaires à introduire, rendez-vous sur le site :



<https://apefasbl.org/fonds/fonds-de-formation/fonds-mae/>

Sachez que nous pouvons vous aider à compléter les documents, n'hésitez pas à nous contacter à info@ffedd.be

La CEDDBxl

Groupe de soutien pour les coordinateurs

Un espace pour renforcer la posture de coordination

Au fil des années, le groupe de soutien proposé par la **Coordination régionale de Bruxelles** a confirmé sa pertinence comme espace d'analyse de pratiques dédié aux coordinateurs d'Ecoles de Devoirs. Dans un contexte où cette fonction est souvent exercée de manière isolée et soumise à des sollicitations multiples, ce dispositif permet aux participants de **prendre du recul sur leur pratique**, de **confronter leurs analyses à celles de leurs pairs** et d'**identifier des pistes d'action concrètes**. Loin d'apporter des réponses toutes faites, les séances offrent un cadre sécurisant où les situations professionnelles peuvent être explorées collectivement dans toute leur complexité.

Au-delà des contenus abordés, la richesse du dispositif réside dans la **dynamique collective**. Le groupe agit comme un espace de résonance où chacun peut reconnaître ses difficultés dans celles des autres et découvrir d'autres manières de les appréhender. Les retours des participants confirment ces apports : **écoute bienveillante**, apports théoriques utiles, outils directement mobilisables. En favorisant l'analyse des pratiques et la mutualisation des expériences, ce groupe de soutien contribue au développement des compétences et au renforcement du pouvoir d'agir des coordinateurs dans notre secteur.



| par Marion Estimbre, CEDD Bxl



La CEDDBW

A vos côtés tout au long de l'année, pour vous écouter et vous accompagner !

Au sein de la *Coordination du Brabant wallon*, nous avons à cœur d'assurer une présence attentive et un accompagnement constant des coordinateurs, ainsi que de leurs équipes (employés et volontaires). Cela se concrétise à travers des temps forts comme le **brunch annuel** de mars — dédié à la collaboration, aux échanges et à l'analyse —, les **études de cas** en appui aux réalités du terrain, ainsi que les **rendez-vous mensuels** « **Quoi de neuf** » en visio. Nous sommes aussi régulièrement présents sur le terrain et en contact direct avec les équipes lors des formations, rencontres jeux, enregistrements Periscope, via l'outilhèque,... Sans oublier évidemment que notre porte reste ouverte et que nous sommes joignables à tout moment.



 **CEDDBW** | par Amélie Deflorenne, CEDDBW
COORDINATION DES ÉCOLES DE DEVOIRS
DU BRABANT WALLON

La CEDD Namur – Luxembourg

Des rendez-vous mensuels pour créer du lien, échanger et grandir ensemble !

Depuis de nombreuses années, la *Coordination de Namur-Luxembourg* place l'intelligence collective au cœur de son **accompagnement**. Aux côtés des formations et des accompagnements individualisés, elle veille à créer des espaces où les équipes peuvent **partager leurs expériences, leurs questionnements et leurs bonnes pratiques**. Les réunions mensuelles, organisées chaque troisième mardi du mois, s'inscrivent pleinement dans cette démarche.



| par Guillaume Zoomers, CEDDNam-Lux

La CEDDH

Des idées, des échanges de pratiques, ... ce sont les matinées brunch !

Depuis maintenant deux ans, la **Coordination du Hainaut** organise des **matinées brunch** destinées aux équipes des Écoles de Devoirs. Bien plus que de simples moments conviviaux, ces rencontres offrent un espace privilégié où les professionnels peuvent **échanger librement sur leurs pratiques, partager leurs expériences et leurs difficultés**, et trouver auprès de leurs pairs **écoute et soutien**. Complémentaires aux formations, elles permettent de faire le lien entre les apports théoriques et la réalité du terrain, tout en renforçant le sentiment d'appartenance à un réseau et en contribuant à prévenir l'isolement professionnel.



| par Priscilla Debecq, CEDDH



L'AEDL

Echanges de pratiques, intervision

Pour les coordinateurs et pour les volontaires, ... et plus si affinités !

A Liège, ça papote (utile !) et ça pétille !

Parce qu'on avance rarement seul, ces moments de rencontre offrent un espace pour **partager ses expériences, poser ses questions, confronter ses idées et découvrir de nouvelles façons de faire**. Sans jugement, chacun peut déposer ses réussites, ses doutes ou ses difficultés et repartir enrichi par les regards des autres. L'essentiel n'est pas d'avoir toutes les réponses, mais de pouvoir se parler, s'écouter et construire ensemble des solutions adaptées aux réalités du terrain.



| par Christian Dengis, AEDL

Focus animations

Animations pour enfants proposées par la FFEDD

En plus des modules de formation, la FFEDD peut aussi vous proposer des animations pour enfants au sein de votre EDD (modalités pratiques à définir ensemble)

BIEN ENSEMBLE : DES ANIMATIONS POUR SENSIBILISER LES ENFANTS AU MIEUX VIVRE-ENSEMBLE



+ D'INFOS &
INSCRIPTION

Comment ? Par des activités de connaissance de soi, d'expression, d'écoute, de coopération, de mise en défi, ... Chaque activité est suivie d'un débriefing pour déposer ses ressentis et réfléchir ensemble à ce que l'activité nous apporte, pour nous-mêmes et pour notre vie en groupe.

Le programme des activités s'adapte en fonction des âges des enfants, de la taille du groupe, et de sa dynamique.



FORMATRICE - Marie Campigotto, formatrice à la FFEDD.

JOUER ET DÉCOUVRIR LES DROITS DE L'ENFANT AVEC LES ENFANTS



+ D'INFOS &
INSCRIPTION

Donnons la parole à nos enfants et à nos jeunes à partir du jeu Expli'Cide, développé par l'ASBL Arc-en-ciel, qui permet de mieux comprendre les droits de l'enfant de manière conviviale en les rendant clairs et accessibles.



FORMATRICE - Marie-Hélène André, formatrice à la FFEDD.

INCLUSION DU HANDICAP PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE (APA)



+ D'INFOS &
INSCRIPTION

Bougeons ensemble, activités clé sur porte.

L'activité physique est essentielle au développement de chaque enfant. Les activités physiques adaptées aux personnes atteintes d'une déficience visent à favoriser l'inclusion, l'autonomie et le bien-être de chacun, tout en promouvant la sensibilisation au handicap.

Cette activité peut être proposée pour les enfants, pour les jeunes ou pour relever quelques défis en équipe.



FORMATRICE - Sandrine Piron, formatrice à la FFEDD, brevetée « Cadre sportif en Activités Physiques Adaptées ».

Focus formations

Petit clin d'oeil en BD de l'AEDL

Planche réalisée par Julie et Laura.

LES RÈGLES D'OR DE LA FORMATION



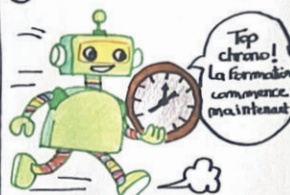
S'INSCRIRE À UNE FORMATION, C'EST S'ENGAGER
À APPRENDRE, PARTAGER ET PROGRESSER ENSEMBLE !

1 PRÉVENIR SI VOUS NE POUVEZ FINALEMENT PAS PARTICIPER !



→ Un petit message ou un appel et tout le monde peut s'organiser !

2 ARRIVER À L'HEURE !



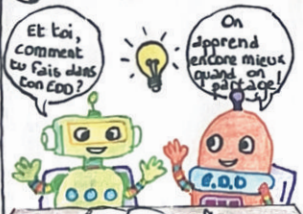
→ Être ponctuel, c'est respecter le formateur, le groupe et soi-même !

3 METTRE SON TÉLÉPHONE EN SILENCIEUX !



→ Mon téléphone fait une pause. Et moi, je le consulte pendant les pauses.

4 PARTICIPER ET PARTAGER !



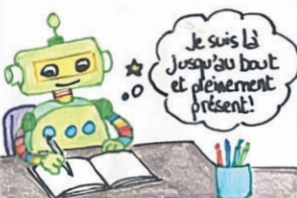
→ Oser échanger ses expériences, ses questions et ses idées, c'est enrichir tout le monde !

5 ÊTRE POSITIF ET DYNAMIQUE !



→ Enthousiasme, curiosité et bienveillance : les meilleurs ingrédients d'une formation réussie !

6 S'ENGAGER TOUT AU LONG DE LA FORMATION !



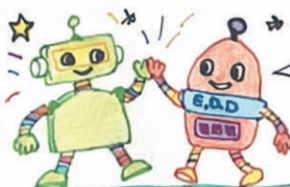
→ Être présent, actif et ouvert pour faire des liens entre la formation, sa pratique et son équipe !

7 TRANSMETTRE À SES COLLÈGUES SES NOUVEAUX ACQUIS !



→ Partager, c'est faire grandir toute l'équipe et donner encore plus de sens à la formation !

ENSEMBLE, RESPECTONS LES RÈGLES D'OR !



Une formation réussie, c'est une aventure qu'on construit ensemble !

APPRENDRE, PARTAGER, ÉVOLUER !

★ LA FORMATION : UNE MISSION COLLECTIVE ! ★

--- Merci à chacun pour sa participation, son énergie et son envie d'apprendre ! ---



La Filoche est la revue trimestrielle
de la FFEDD et des Coordinations
régionales des EDD.



ISSN: 1784-147X

ABONNEMENT - DÉSABONNEMENT

Les EDD affiliées reçoivent automatiquement un
abonnement gratuit.

Pour un exemplaire supplémentaire : 13€/an ou 4€/n°

Pour les autres: 20€/an ou 6€/n°

Pour plus d'infos sur les modalités d'abonnement, de
modification d'abonnement ou de désabonnement :
info@ffedd.be - 04/222.99.38

L'Ecole de Devoirs c'est...



Du temps libre

- Pour permettre à l'enfant de se ressourcer, s'amuser, se détendre mais aussi ne rien faire.

Des ateliers pour apprendre à apprendre



- Susciter le goût et l'envie d'apprendre,
- Proposer à l'enfant une variété d'outils lui permettant d'être autonome, acteur dans ses apprentissages,
- Apprendre à l'enfant à gérer son temps, à l'organiser, afin de pouvoir équilibrer les moments de travail et de plaisir.

Mille lieux de vie

pour l'épanouissement de l'enfant,
dans le respect de son rythme.



Un accueil personnalisé

- Respectant les rythmes de l'enfant,
- Laisant un temps pour le goûter.



Des activités culturelles, ludiques, sportives, citoyennes pour apprendre le vivre ensemble

- Ateliers de lecture, d'écriture, d'expression orale, corporelle ou artistique,
- Jeux pédagogiques et/ou ludiques, activités sportives individuelles ou en équipes,
- Sorties culturelles,
- Participation à la vie du quartier ou de la commune,
- Projets pour former des jeunes citoyens, actifs et responsables, capables de poser un regard critique sur le monde qui les entoure et d'en comprendre le fonctionnement.



www.ecolesdedevoirs.be



BRUXELLES



BRABANT
WALLON



HAINAUT



LIEGE



NAMUR
LUXEMBOURG